

Le Béalien n°74

janvier 99

**-8 L.C.R :
une chance pour le quartier,
et... quelques désagréments.**

**-LOTO des Béalières,
samedi 23 janvier
à 19 h 30 à décibeldonne**

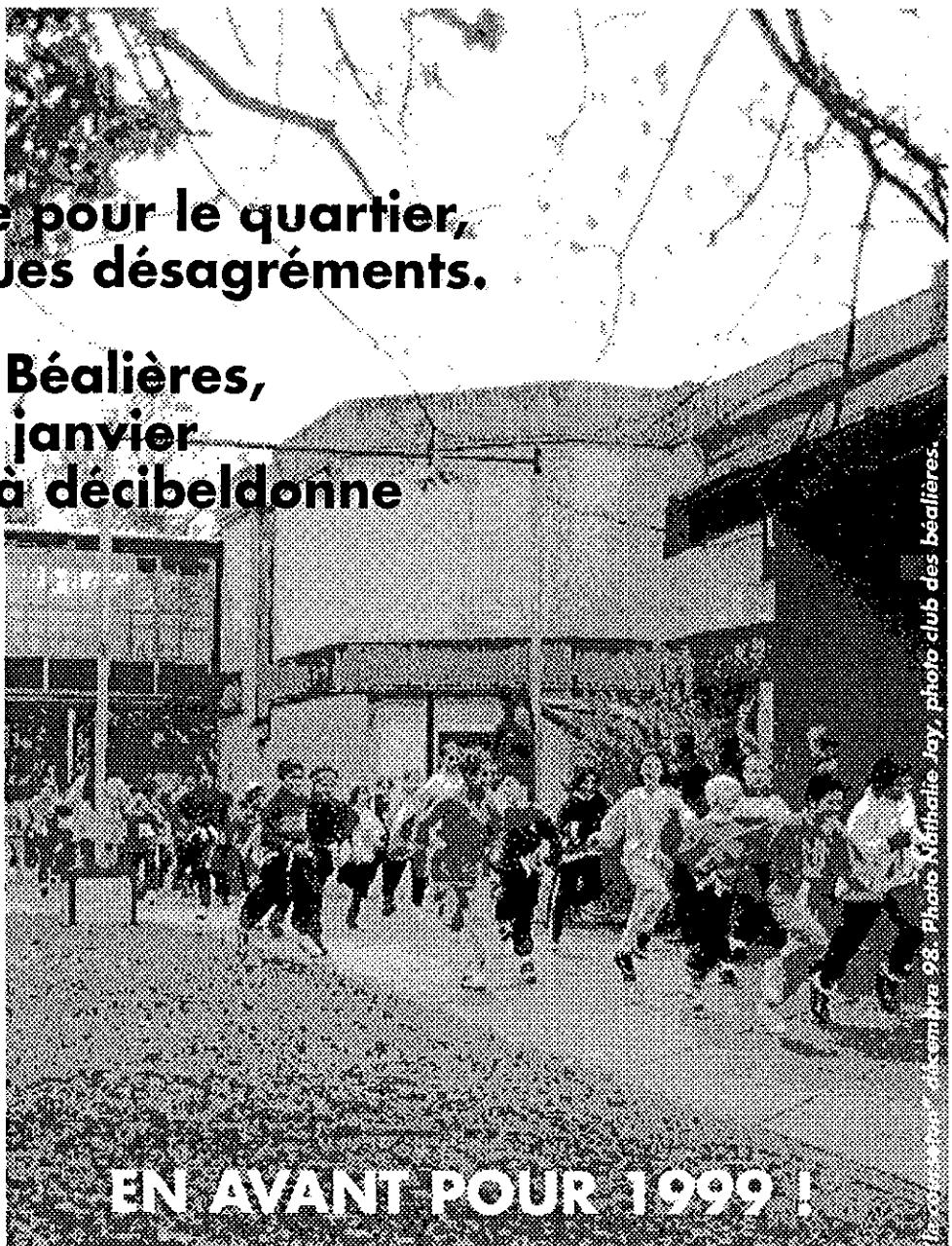


Photo : J. P. Gauthier - 98 photos. Photo club des béalières.

EN AVANT POUR 1999 !



UNION DES HABITANTS DU QUARTIER DES BEALIERES
Maison de la Clartière - 9 la Roubie - 38240 MEYLAN Téléphone : 76 90 56 20

| l'édito

C'est la tradition : de même qu'on n'imagine pas Rivoire sans Carret, Laurel sans Hardy, Bitter sans Pélégrino, il n'est pas concevable, dans tout éditorial qui se respecte, de ne pas faire des vœux à l'occasion de la nouvelle année. Alors, considérons que c'est chose faite : je vous souhaite à toutes et à tous, tout plein de bonheur, de santé pour l'année 1999, que la tolérance et la fraternité ne soient pas seulement des mots que l'on entend prononcer ça et là, sans en apercevoir de manifestation tangible.

Ah ! et puis j'oubliais, bien que cela aille un peu de pair avec ce qui précède, que cette année qui débute soit aussi l'année du respect de l'autre, du "civisme" ou de la "civilité". Loin de moi l'idée de vous faire la morale, mais, quelques situations récentes me font penser qu'il reste encore pas mal de chemin à parcourir pour que ces notions soient intégrées par tous.

Tout d'abord, et j'ai eu l'occasion de vous en entretenir dans le Béalien n° 72, le quartier connaît depuis quelques temps des problèmes de sécurité liés à la circulation de deux roues (motorisées ou non), sur des chemins piétons. Il s'agit là d'un vrai problème, qui risque d'aboutir un jour à un accident grave, et à propos duquel plusieurs thèses s'opposent. Sans vouloir entrer dans le débat de fond, même si l'UHQB souhaite qu'une concertation ait lieu, je pense qu'il s'agit tout d'abord d'un problème de prise de conscience personnelle : que chacun prenne ses responsabilités (d'adulte, de parent,...), et agisse avec respect envers les autres.

Ce manque de respect se retrouve malheureusement trop souvent chez ceux qui, sous couvert de fêtes diverses, et au mépris d'un certain nombre de règles de vie commune, perturbent le voisinage proche des LCR que gère l'UHQB et qui sont mis à la disposition des habitants du quartier. Ce numéro du Béalien traite largement de ce sujet, je ne vais donc pas m'appesantir dessus.

Enfin, j'ai vu récemment le dernier film de Robert Guédiguian **A LA PLACE DU CŒUR**. Même s'il ne s'agit pas d'un grand film, il y a au moins une idée qui mérite qu'on s'y attarde : dans une scène, un des protagonistes déclare qu'il faut qu'on se serre les coudes. Voilà une idée qui me plaît ! Un peu de solidarité, ça ne peut pas nous faire de mal.

Si tous mes vœux se réalisent, voilà qui risque de faire encore pas mal d'envieux dans les quartiers voisins.

Et pour se prouver que c'est possible, je vous invite tous à vous rendre à notre **LOTO**, le 23 janvier 1999, voilà une des (bonnes) occasions que l'UHQB essaie de vous offrir pour vous rencontrer, toutes générations confondues.

Philippe SCHAAR,
Président de l'UHQB

Ils lisent le béalien !

Un grand merci aux personnes qui ont pris la peine de nous écrire à la suite de la parution du n° 73, ça fait bien plaisir.

Merci aussi à monsieur Torrés habitant des Béalières, il répondu à l'appel que nous lancions dans le dernier numéro et a fait don de ses vieux numéros de Béalien. Grâce à lui la collection est complète et peut être consultée aux archives municipales.

L'agenda de l'UHQB

◆ L'UHQB y était en novembre :

- Le 5 : réunion publique de présentation des avants projets de la METRO concernant les déplacements dans l'agglomération, à l'horizon 2010.
- Le 5 : réunion du club micro de l'UHQB, initiation à l'utilisation d'un micro ordinateur de type PC.
- Le 13 : conseil d'école.
- Le 14 : congrès du CARNAQ.
- Le 15 : congrès du CARNAQ.
- Le 17 : réunion organisée par le "collectif 3D" sur les avants projets de la METRO.
- Le 18 : réunion du comité consultatif des transports en commun (CCDTC) concernant le plan communal des déplacements.

◆ L'UHQB y était en décembre:

- Le 2 : réunion du CCDTC.
- Le 2 : réunion commission Béalien.
- Le 7 : réunion du bureau de l'UHQB.
- Le 9 : réunion du comité consultatif sur l'aménagement de la ville (CCAV).
- Le 10 : réunion commission Béalien.
- Le 12 : visite de l'expo/bus de la METRO, place des Tuileaux.
- Le 14 : réunion du CCAV.
- Le 15 : réunion de la commission environnement.
- Le 16 : réunion à la Mairie concernant la barrière du chemin de Bérivière.
- Le 18 : réunion à la Mairie concernant les jeunes.

VOTO DE L'UHQB

samedi 23 janvier

19 h30 à DECIBELDONNE

Après la coupe du monde de foot, nous ne pouvions que faire un loto sportif.

Il débutera à 19 heures 30 à Decibeldonne. Sur place, tout en suivant vos cartons pour obtenir une quine ou un carton plein, nous vous proposons :

- ◆ Boissons
 - ◆ Hot dog
 - ◆ Sandwich
 - ◆ Tartes sucrées

Un petit aperçu des lots mis en jeu :

le gros lot : un surf des neiges !



Et aussi **raquette de tennis, boules de pétanque, canne à pêche, sacs de sport, maillot de foot, duvet, ballons**, et bien d'autres lots !

Nous comptons sur votre présence pour que cette animation proposée par le quartier soit une réussite.

☺ Les enfants sont bienvenus accompagnés d'un adulte (c'est la loi car le loto est un jeu d'argent)

Christiane Bourgeois
Commission fêtes de l'UHQB

Béalien n° 74, janvier 1999

Ce journal de l'Union des Habitants du Quartier des Béalières est tiré à 1100 exemplaires, parution tous les deux mois.

Equipe de rédaction : Christine Berthelot, Nathalie Gauchon, Annick Marcellin (école), Ghislaine Suscillon, André Weil.

Ont participé à ce numéro : Alain Carricr (couverture), Aline Boyer (bibliothèque), Françoise Drouet, les institutrices et les enfants du cycle 3, Bernard Labouré (commission environnement de l'UHQB), Emmanuelle Perardel (distribution), Daniel Rouzier, Philippe Schaar.

Le prochain Béalien paraîtra en mars 99 : articles, annonces, dessins, photos etc...sont à déposer avant le 1^{er} mars dans la boîte aux lettres de l'UHQB (Maison de la Clairière).

Contact : Christine Berthelot : 04 76 90 34 13

courrier des habitants

JOURNAL DE VOYAGE

Philippe, Manon et Babeth en voyage de part le monde pour quelques mois nous envoie quelques images de l'Inde.

(...) Vous dire l'Inde et son immense pouvoir de fascination. Quel autre mot choisir qui tout à la fois peut exprimer l'attraction comme la répulsion. Des situations douloureuses peuvent exprimer de la beauté, de la grandeur, de l'harmonie à travers leurs souffrances. Ce pays nous renvoie sans cesse l'image du miroir à deux faces, du sublime comme du misérable, du sacré comme du profane. (...)

Il y a aussi les sadhous, ascètes, moines mendiants ou anachorètes de notre moyen âge qui sillonnent le pays sur les sentiers de pèlerinage, véritables marcheurs de dieu, qui en quête d'absolu chantent leurs louanges à Brahma, Vishnu, Shiva et les autres..; (...) Si la pauvreté est souvent présente la misère l'est moins : en effet n'est misérable que celui qui se sent misérable.

Nous voici bien installés depuis 15 jours à Puskar, les jours s'écoulent en un rythme lent et paisible des ombres et des clartés qui se déplaçant, jouent sur les façades, les bulbes et les turbans leurs jeux de lumière ; les clochettes des temples tintent comme un appel au recueillement, actions de grâce pour notre mère nature, le babil amusé des enfants rieurs répond en écho aux chants des oiseaux.

Pushkar le 11 novembre 1998



Mary Evans Picture Library

DES NOUVELLES DU BANGLADESH

Nous avons reçu des nouvelles d'Ali (14 ans) qui avait passé 5 mois dans une famille d'accueil pour la Chaîne De L'espoir. Il avait fréquenté l'école des Béalières pendant sa convalescence. Il se porte très bien et il est même devenu premier de sa classe. Il salue tous ceux qui l'ont connu et aidé pendant son séjour.

petites annonces

Baby sitting

Lycéenne 18 ans, sérieuse et expérimentée ferait baby-sitting le soir et le week-end.

Tél. : 04 76 90 63 10

Baby sitting

Lycéenne 18 ans, sérieuse et expérimentée garderait vos enfants le soir et le week-end.

Tél. : 04 76 90 34 95

Monocycle

Je recherche un monocycle d'occasion.
Téléphoner à Floriane : 04 76 90 85 10

Nouvelle habitante sur le quartier des Béalières, je prépare un CAPES d'anglais et désirerais rencontrer des personnes anglophones afin d'améliorer ma maîtrise de la langue orale.

Téléphoner à Sandrine Brunel :

04 76 61 90 61 ou 04 75 64 23 98.

Naissance

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de *Clemence*, petite sœur de Pauline, au foyer de Sandrine et Thierry CHAUVENT, le

16 décembre 98.

Catherine et Eric BARBIER

petite chronique des bérières

Prendre la plume, se mettre au clavier, et puis, à l'aventure, comme une bouteille à la mer, écrire aux lecteurs de son journal préféré et courir le risque d'être lu... Une gageure ! Faut-y qu'on vous aime, Béaliens d'hier et d'aujourd'hui, pour oser ainsi, à l'aube de l'année nouvelle, tenter de mériter tout à la fois votre intérêt et votre indulgence !

Et voilà, tout de suite, devant la page blanche, l'agacement : le trop-plein, trop de choses à dire, trop d'émotions lointaines ou récentes à partager, et la résurgence tyrannique de ces coups-de-gueule trop longtemps différés.

C'est ainsi que j'avais jeté rageusement ces lignes sur un coin de papier il y a quelques semaines :

« DES CHIENS ET DES HOMMES ...

De quels mots user pour être entendu et ne blesser personne ?

• UN EPROUVANT CONSTAT :

Plus un chemin de promenade, plus un coin de prairie, aux Bérières et alentours, que nous puissions fréquenter avec une chance d'être épargnés par les déjections de chiens. Et ce type de nuisance, bien réel et singulièrement irritant, a pris depuis quelques mois des proportions préoccupantes.

• QUESTIONS DE BON SENS (CIVIQUE) :

1° : Au nom de quel principe civique et de quelle logique tel propriétaire de chien(s) permet-il à son compagnon animal ce qu'aucun citoyen ne permettrait à un enfant ?

2° : Est-il socialement acceptable que les espaces de jeu et de promenade soient rendus IMPRATICABLES parce qu'un nombre grandissant de propriétaires de chiens choisissent de se les approprier pour les transformer en « lieux d'aisance » pour leurs compagnons ?

3° : Peuvent-ils longtemps ignorer, ces maîtres indélicats, que leur comportement serait sévèrement sanctionné, en Suisse certes, mais encore dans n'importe quel pays anglo-saxon, comme dans nombre de pays plus lointains qui cultivent de longue date un sens inné du civisme et du respect d'autrui ?

• APPEL :

Pas question de laisser croire que nous, soussignés, serions d'indécrobbables ennemis de la gente canine ! Ce serait mentir : il n'est, hélas, pas douteux qu'un toutou puisse nous consoler de la fréquentation des hommes ; et, si nous estimions que notre lieu de vie et notre voisinage nous le permettaient, il est tout aussi certain que plusieurs d'entre nous auraient fait le pas... »

J'en suis resté là, convaincu que cet «appel» avait bien peu de chances d'être entendu des premiers intéressés. Il reste pourtant d'une évidente actualité, le nombre de propriétaires de chiens ne cessant dramatiquement de croître, ici comme ailleurs, avec sans doute de bonnes raisons... Que l'on m'en tienne rigueur ou non, peu importe : je suis depuis belle lurette favorable à la création d'un impôt-chien significatif destiné à financer le coût social de nos compagnons d'infortune et l'irresponsabilité civique d'un trop grand nombre de "maîtres".

Ceci dit, je connais ici même des chiens adorables et des maîtres exemplaires qui savent, eux, ma sévérité justifiée.

Dans le registre «ça commence à bien faire ! », je vous aurais volontiers livré mes sentiments sur nos façons de pratiquer le tri de nos déchets ménagers... Ce sera pour une autre fois : il y a meilleure façon d'ouvrir le bal 99 !

Pour nous réjouir, jetons un œil à la rubrique «transports en commun», du côté de la gare du tramway des Sablons à La Tronche. Coup de chapeau à ceux qui ont fini par entendre nos doléances et ont fait modifier le tarif d'accès au parking couvert : un ticket aller-retour pour tous les occupants de la voiture pour seulement dix francs ! Le bon sens commun finirait-il par percer chez nos technocrates ?

Je crains de devoir reporter à une autre livraison du BEALIEN d'autres fortes (!) pensées qui m'occupent :

- un vrai Père Noël aux Bérières l'an prochain, une bourse aux jouets organisée par l'UHQB dans la cour de l'école,
- une buvette-salon de thé (sans alcool) sur le site du kiosque de l'étang de La Roselière, ouverte samedi et dimanche à la belle saison avec fauteuils et tonnelles, gérée par un groupe d'ados sous la responsabilité de HORIZONS,
- un atelier permanent UHQB-Informatique à l'usage des utilisateurs en perdition d'un ordinateur innocemment et imprudemment acheté (messagerie, traitement de texte, tableur, Internet)...

La liste n'est pas exhaustive ! La rubrique pourrait s'intituler : «yaka, faut-qu'on, yan-na-des-qui, y-suffit-de» : il y a fort à parier que je ne serai pas le seul à l'alimenter !

Bonne et généreuse année à toutes et à tous, et au schouffi-fouffi de mon voisin.

Daniel Le Rez-de-Chênevière

les locaux collectifs résidentiels

La possibilité offerte aux habitants des Béalières d'avoir à disposition des salles, ces fameux locaux collectifs résidentiels (L.C.R.) est un des avantages du quartier, bien que cela pose quelques problèmes de voisinage. Le Béalien a voulu en savoir plus et est allé interroger des habitants : utilisateurs des L.C.R. ou riverains.

Un moyen unique de se réunir en famille, entre amis, entre voisins ou entre habitants.

Les appartements des Béalières ne sont pas très grands et pour réunir une douzaine d'enfants pleins de vie ou tous les membres de la famille on fait appel aux L.C.R. Yves, utilisateur, explique qu'il a pu ainsi inviter 25 personnes pour un repas de famille, ce qu'il n'aurait pas pu faire chez lui.

Carmen et Antonio ; des inconditionnels confirment : *- les LCR ? c'est un moyen super de se retrouver entre amis et entre voisins ! Nous prenons souvent le LCR Stella Montis ou celui du Petit Bois (car il est plus grand). On les réserve pour les anniversaires, le Jour de l'An, la galette des rois avec les copains, des réunions avec les habitants de notre immeuble (discussion, pot d'accueil etc...). Nous trouvons très agréable d'avoir cette salle.*

Riveraine d'un L.C.R, Sophie. se sert régulièrement des LCR pour les anniversaires des enfants.

➤ Dans les raisons de demandes de prêt des LCR arrivent en tête les réunions familiales (anniversaires et goûters d'enfants, mariages, baptêmes, repas familiaux). Puis les activités de loisirs, dont celles proposées par l'UHQB (guitare, encadrement de tableaux, club patchwork). C'est dans les LCR qu'ont lieu les réunions de copropriétés ou d'associations du quartier. Quelques utilisations plus spécifiques : ainsi le foyer Prélong qui accueille des personnes handicapées, utilise le LCR du Granier depuis deux ans pour des entretiens psychologiques à destination des résidents.

Réserver un LCR c'est facile et gratuit !

Christian : *- nous n'utilisons que rarement les LCR, mais chaque fois nous avons été satisfaits. Cette possibilité d'avoir une salle gratuitement c'est un plus du quartier, beaucoup de personnes n'auraient pas les moyens de louer une salle. Le principe est bon. Pour Yves aussi la méthode de location est pratique et facile, mais il suggère des aménagements pour cuisiner : eau chaude, plaque chauffante, frigo.*

- La gestion des LCR des Béalières est partagée entre la Mairie et l'UHQB. Le prêt d'un LCR fait l'objet d'un contrat signé.
- Un plus pour les LCR gérés par l'UHQB : la souplesse, la disponibilité et la bonne connaissance du quartier et des habitants de Christiane Bourgeois qui s'acquitte bénévolement depuis plusieurs années de cette gestion (ce n'est pas toujours facile !).

Etre riverain d'un LCR ce n'est pas toujours drôle !

Reynald le confirme : *- le bâtiment est très proche des habitations (3 ou 4 mètres), l'été les personnes sortent tables et chaises et se retrouvent devant ma fenêtre de cuisine, les voitures sont garées parfois devant la porte du garage. Il y a des cris à des heures indues. Après la fête on trouve des détritus autour du LCR ; pour l'instant les interventions pour faire cesser les nuisances se sont bien passées, les personnes ne se rendent pas compte des nuisances qu'elles provoquent.*

Sophie - nous habitons à côté d'un LCR, depuis un an la situation s'est calmée, mais auparavant nous sommes intervenus plusieurs fois tard le soir à cause du bruit, notamment pour des soirées de jeune.

L'après-midi l'occupation des LCR n'est pas gênante. Le local est très proche des habitations et souvent les personnes qui réservent les LCR ne se comportent pas avec civilité. Par exemple laisser les sacs-poubelle devant la porte du LCR.

Jean Pierre : *- Nous habitons tout près du LCR du Tramier, nous devons souvent intervenir la nuit quand les usagers du local font du bruit après 22H. Le LCR est mal insonorisé et les soirées engendrent aussi du bruit à l'extérieur du local : allées et venues.*

Je préconise de limiter l'utilisation des LCR en soirée, c'est à dire que les personnes s'engagent à quitter les lieux à 22h. On doit garder les LCR, mais on peut faire la fête un peu plus tôt après tout ?

Certains habitants ont une expérience et des avis différents ainsi Carmen : *- Le LCR Stella Montis est bien insonorisé et bien que nous habitons juste tout près il n'y a pas de problème de bruit.. Par contre c'est très difficile de quitter la salle à 22 h : manger une raclette entre copains et s'arrêter à 22h : impossible ! il doit être possible de discuter tranquillement entre amis même tard sans faire de bruit.*

Les résidents du foyer Prelong qui sont voisins du LCR du Granier ne se plaignent d'aucune nuisance sonore ou autre liée à la proximité du LCR.

- Le bruit et la saleté des abords sont les deux points noirs de la gestion des LCR. La Mairie comme l'UHQB, prévoit d'excuse du système de prêt les personnes ayant fait l'objet d'une plainte pour ces motifs. Le planning de réservation des LCR est communiqué à la police municipale et à la gendarmerie qui peuvent lors de leurs tournées sur le quartier contrôler le respect de la loi concernant le tapage nocturne.

LCR gérés par l'UHQB

♦ Le LCR du Granier sur Béal 4

En bordure de l'avenue du Granier, ce LCR vaste, entouré d'espaces verts et de quelques jeux pour les enfants, est particulièrement apprécié et très demandé, environ 200 fois pour l'année 98.

♦ Le LCR du Tramier sur Béal 1

En haut de la rue Chenevière, ce LCR très proche des habitations a été demandé 56 fois pour cette année surtout par des riverains.

♦ Les LCR des Boisses sur Béal 1

Ce LCR n'est pas prêté aux particuliers, il est utilisé pour les activités de l'UHQB : encadrement tableaux, dessin, patchwork.

♦ Le LCR rue Chenevière sur Béal 1

Ce LCR n'est pas prêté aux particuliers, il permet à l'UHQB de stoker du matériel et accueille les cours de guitare.

Equipement : tables et chaises, sanitaire, éviers et lavabo avec eau froide.

L'UHQB a demandé que lce LCR du Granier et du Tramier soient équipés pour cuisiner (eau chaude, réfrigérateur et plaque chauffante).

Mode d'emploi

- Réservation : s'adresser à Christiane BOURGEOIS au 04 76 41 02 49. Il faut téléphoner au moins 15 jours à l'avance.

Petit rappel : Christiane est bénévole, ce qui ne veut pas dire corvéable à merci ! Eviter de la déranger pendant les week end ou après 20h.

- Conditions : le prêt des LCR est gratuit pour en bénéficier il faut :
 - être habitant du quartier et être adulte,
 - être adhérent de l'UHQB (l'adhésion de 60F peut se faire au moment de la location).
 - Fournir une attestation de son assurance de responsabilité civile.
 - Un contrat est signé et un chèque de caution est demandé.

Pas de prêt à des fins commerciales. Les habitants sont prioritaires sur les associations.

- Règlement : l'usager s'engage :
 - à faire cesser toute activité bruyante avant 22h, les "boums" de jeunes doivent cesser à 20h,
 - à faire réparer à ses frais les dégradations éventuelles,
 - à rendre la salle et les abords propres.

En cas de non-respect constaté par l'UHQB ou de plainte d'un riverain, l'accès au LCR sera refusé pour une période de 1 an à la personne qui a fait la réservation.

LCR gérés par la Mairie

♦ Le LCR du Petit Bois sur béal 4

Allée des Tisserands, au milieu des arbres et au bord de la Roselière. Jeux d'enfants.

♦ Le LCR des Tilleuls sur Béal 3

Au 1 allée de la Roselière en bordure du parc du Bachais, ce LCR permet de bénéficier de la proximité des terrains de sport du Lycée.

♦ Le LCR des Grubins sur Béal 1

Au 3 rue des Boisses

♦ Le LCR Stella Montis sur Béal 2

Proche de la Coulée verte.

La Mairie gère également sur le quartier, les 2 salles de la Maison de la Clairière (dont la salle de danse), le mini gymnase de béal 3, et Décibeldonne sur la Zirst.

A part Decibeldonne qui peut être louée par des particuliers, les autres salles sont réservées aux associations et notamment à l'UHQB pour ses activités et réunions.

Equipement : tables et chaises, sanitaire, évier et lavabo avec eau froide et chaude. Les LCR sont équipés d'un réfrigérateur.

Mode d'emploi

- Réservation : s'adresser à madame PONCET à la Mairie au 04 76 41 59 22. Il faut téléphoner au minimum 15 jours ou un mois à l'avance, aux heures de permanence : 10h à 12h et 14h à 16h.

L'information de bouche à oreille fonctionne bien, le planning de réservation des LCR est souvent plein, il est fréquent de refuser des demandes.

- Conditions : le prêt des LCR est gratuit pour en bénéficier il faut :

- être habitant du quartier et être adulte,
- fournir une attestation de son assurance de responsabilité civile,
- Un contrat est signé, pas de caution.

Pas de prêt à des fins commerciales. Les habitants sont prioritaires sur les associations.

- Règlement : l'usager s'engage :

- à faire cesser toute activité bruyante avant 22h,
- à rendre la salle et les abords propres.

Une note est donnée, lors de la remise des clés, demandant le nettoyage de la salle. Un état des lieux est fait par Jacques Cocheril après chaque utilisation de LCR.

Possibilité d'exclusion pendant un an des réservations LCR en cas de non-respect du règlement.

Les LCR : les textes qui les réglementent

- Entre le logement partie privative de l'habitat, et les équipements collectifs structurés répondant aux besoins socioculturels d'un groupe de population, est apparue la nécessité de créer des équipements de transition dont l'expression se concrétise par la réalisation de locaux collectifs résidentiels. - (circ.1977)

La législation : chronologie

- Jusqu'en 1977, il est fortement recommandé de prévoir des LCR *parfois appelés "mètres carrés sociaux"* dans les immeubles neufs d'habitation, quel que soit le mode de financement des logements.
- En 1997 la réalisation de LCR devient obligatoire qu'il s'agisse d'opérations locatives (200 logements HLM) ou en accession à la propriété et reste recommandé pour les opérations plus petites.
- En 1984 : réalisation de LCR obligatoire à partir de 50 logements à usage locatif ou en accession à la propriété bénéficiant de prêts aidés par l'état.

Faciliter la gestion et encourager l'animation

Dans la réglementation est précisé le rôle des LCR dans l'accueil des nouveaux habitants et pour favoriser la naissance de la vie de groupe, c'est ainsi que les LCR peuvent être :

- un lieu de rencontre entre les diverses catégories d'âges, parfois séparées par des modes de vie différentes et, concourir, par là même au rapprochement des générations - (circ. 1977).
- les LCR constituent un instrument essentiel à l'émergence et au développement de la vie sociale. Ils sont en effet conçus pour permettre aux habitants de se réunir, à la fois pour prendre en charge dans le cadre de leurs associations, la vie quotidienne dans les immeubles et pour exercer des activités de loisirs, notamment musicales, sportives, mécaniques ou informatiques, qui favorisent l'instauration des rapports de voisinage nécessaires à la vie du quartier - (circ 1986)

Pour faciliter la gestion on recommande la mise en place d'une association des premiers résidents qui facilite l'accueil des nouveaux arrivants et constitue un interlocuteur responsable en ce qui concerne la vie sociale de l'immeuble et du quartier.

- Les associations de résidents doivent pouvoir accéder à leur demande aux LCR qui ne doivent héberger les services normalement assurés par les équipements de quartier que le temps nécessaire à la mise en service des équipements et quelles que soient les activités prévues dans ces locaux les possibilités de réunions doivent être sauvegardées. - (circ.1986)

Merci à Christain Regnard (habitant) et Dany Combe (urbanisme Mairie) pour la documentation sur les LCR

Documents : - " Journal 89" n°2 novembre 87 *article d'Edith Martin "Le point sur les LCR" –

circulaire du 15 décembre 1971, circulaire du 12 mars 1986 aide au logement

Enquête auprès des habitants ; Nathalie Gauchon, Ghislaine Suscillon, André Weil, Christine Berthelot.

Mise en forme : C. B.

La circulaire de 1977 insiste sur la nécessaire information des habitants sur l'utilisation des LCR

Le principe de la gratuité d'accès

- Le coût de ces locaux est en effet inclus dans le coût global de construction de l'ensemble d'habitations concerné, dont l'amortissement est assuré par les loyers payés par les locataires. (circ.1986)

Il est rajouté cependant que :

- les LCR peuvent être mis à disposition des non-résidents et que le bailleur peut dans ce cas légitimement exiger une redevance de ces utilisateurs occasionnels. - (circ.1986)

Histoire des LCR aux Béalières...

Les constructeurs ont apporté un financement de 0,75 m² par logement locatif et 1,50 m² en accession. Certains LCR ont été réalisés par les constructeurs directement sur leur financement, pour d'autres on a mis en commun plusieurs financements de plusieurs constructeurs.

Les m² des LCR ont été répartis en plusieurs salles (ce sont ceux qui sont mis actuellement à la disposition des habitants) ou affectés à des locaux ayant une destination précise ceci pour éviter un trop grand morcellement des locaux et pour gagner une plus grande souplesse dans leur affectation. C'est ainsi que Decibeldonne a été réalisée en partie avec des m² LCR des Béalières, conçue éloignée du quartier pour que le bruit ne gêne pas et destinée notamment aux jeunes.

- Il importe qu'un soin particulier soit apporté à l'organisation des activités destinées aux adolescents auxquels doivent être alloués des locaux distincts, éloignés des habitations dans toute la mesure du possible.(circ.1971)

Decibeldonne a perdue sa vocation première et est devenue une salle des fêtes pour la commune. Le mini-gymnase de Béal 3 a été également construit avec des m² LCR. A ce sujet dans un passé récent (1987) certains habitants ont dénoncé la mainmise de la mairie sur l'utilisation de locaux payés en majeure partie par les futurs occupants.

Les LCR appartiennent aux habitants, chacun peut en bénéficier mais en est aussi responsable.

bibliothèque

♦ CONTER AUX TOUT-PETITS

- Eh oui ! C'est possible ! 2 conteuses professionnelles **Carole Gonsolin et Véronique Poulet** le feront dans les sections de petits et petits / moyens de toutes les écoles et crèches de Meylan à partir du 25 janvier. Carole Gonsolin racontera dans la classe de Marie-Hélène le **mardi 26 janvier à 9h** et le **jeudi 28 janvier à 9h** dans la classe de Martine.

- Des petits déjeuners contés auront lieu dans les différents quartiers les samedis matins, à la bibliothèque des Béalières : **samedi 30 janvier à 10h**
samedi 6 mars à 10h

Les enfants de 2 et 3 ans pourront s'inscrire gratuitement accompagnés d'un parent à partir du **16 janvier** à la bibliothèque. Attention, les places sont limitées !

La manifestation "conter aux tout-petits" se poursuivra **le 18 mars à 20h30** à la bibliothèque des Béalières avec une **conférence-débat** intitulée : "**Raconter aux très jeunes enfants : quelles histoires et comment ?**" et animée par **Carole Gonsolin**.



Claude Blanc continue de raconter tous les mois dans la doudouthèque.

Prochain rendez-vous :
samedi 13 février à 10h30.

♦ LES CHANTIERS CREATIFS : exposition du 1er au 15 février

L'aménagement de l'espace Vercors / Mairie, un projet qui nous concerne et qui a donné des idées aux équipes d'habitants amenées à s'exprimer grâce aux Chantiers Crétifs. Certaines seront reprises dans le projet définitif des architectes / urbanistes de Chemin Faisant.

La bibliothèque exposera peintures, photos, maquettes, sculptures réalisées à cette occasion et vous pourrez rencontrer leurs auteurs le jeudi 4 février de 18h à 20h.

♦ LE MARQUE-PAGE : **jeudi 28 janvier à 18h à la bibliothèque du Haut-Meylan** Rencontre avec **Michel Disson** autour de son roman "**Quincaille**" (Editions Olbia).

Comment et pourquoi en vient-on, après une carrière d'ingénieur, à l'écriture d'un gros roman familial tel que "Quincaille" ? Découvrons le, avec Michel Disson, auteur meylanais de ce premier roman et pour cela n'hésitons pas à rendre visite à une bibliothèque voisine... Cet échange aura lieu dans le cadre d'"Une Région Très Livre", manifestation organisée par les bibliothèques de l'agglomération autour des auteurs rhône-alpins et de leurs invités (programme dans les bibliothèques).

Bonne année de lecture à tous les Béaliens !



Aline Boyer

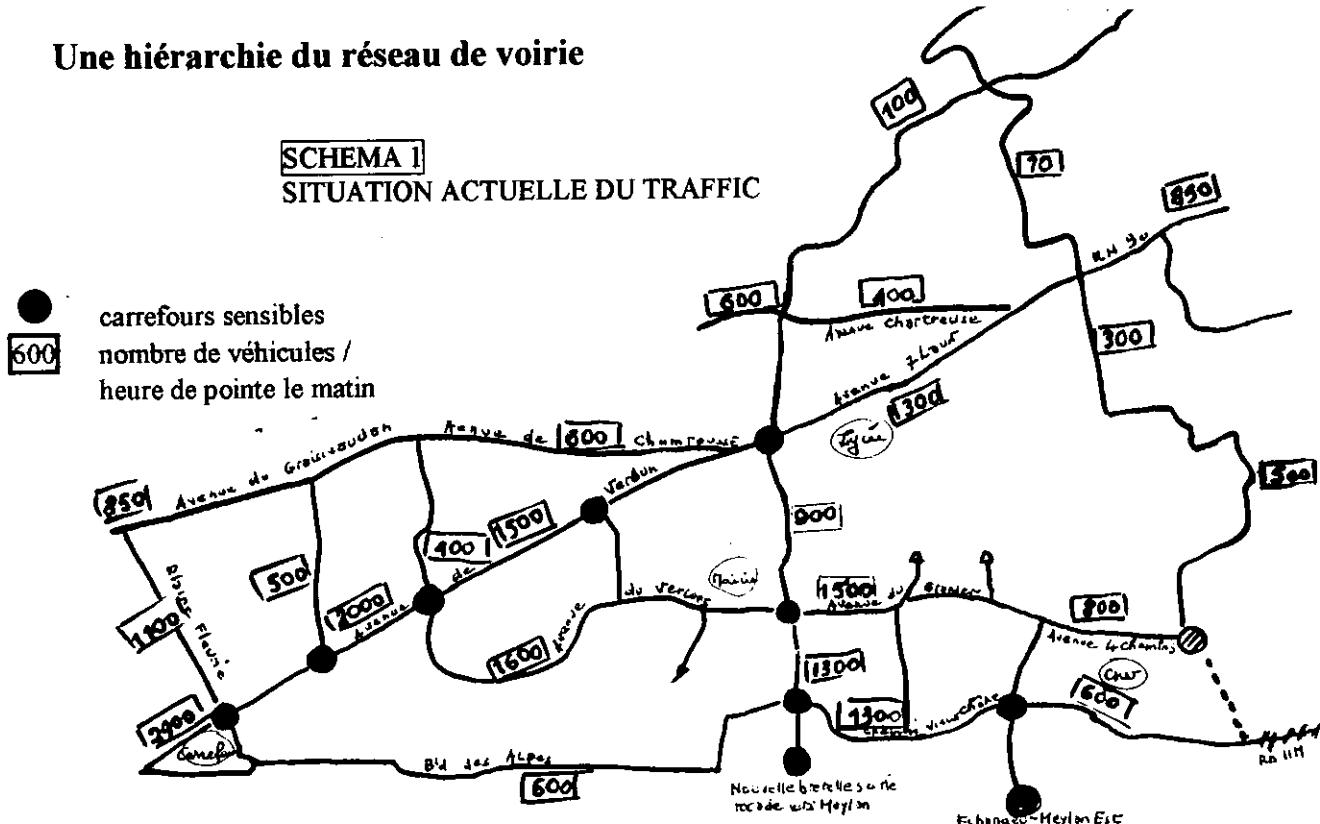
bientôt,
un plan communal de déplacement

Comme le plan de déplacement urbain (P.D.U.) pour l'ensemble des 23 communes de l'agglomération, le plan communal des déplacements doit répondre aux problèmes des déplacements sur Meylan. Elaboré avec l'aide d'un cabinet d'études, le plan intégrera les conclusions de l'étude sur les cheminements piétons ainsi que sur la réorganisation à venir du réseau de transport public desservant Meylan (*). Les propositions concernent essentiellement les déplacements en voiture.

Quels objectifs sont retenus ?

- Partager la voirie équitablement entre les différents modes de déplacement et valoriser les chemins piétons.
 - Relier les pôles de la ville par les différents modes et pour cela hiérarchiser et mailler le réseau de voiries.
 - Encourager le développement des pratiques alternatives à la voiture :
 - traiter les points durs : par exemple la traversée de la RN 90 pour les cycles et les piétons,
 - développer le réseau vélo et piéton.
 - développer l'offre et l'usage des transports en commun (directissime pour l'accès à Grenoble, réseau pour les déplacements internes à Meylan).
 - Les secteurs prioritaires d'intervention :
 - à l'Ouest, le secteur de la Carronnerie, Ayguinards et le réaménagement de l'avenue de Verdun,
 - le secteur de la Mairie et l'aménagement de l'avenue du Vercors,
 - le secteur de Charlais / Maupertuis.

Une hiérarchie du réseau de voirie



Le schéma n°1 nous renseigne sur le nombre de voitures pour l'heure la plus chargée du matin. A remarquer l'importance des circulations sur l'avenue du Granier (1500 voitures) et du Vercors (1500 voitures) et le gonflement des flux sur l'avenue de Verdun au droit du magasin Carrefour (2900 voitures).

Aussi il semble logique de classer et hiérarchiser les voiries :

- en concentrant le trafic de transit sur les axes dont c'est la vocation,
 - en dissuadant le transit sur le reste du réseau

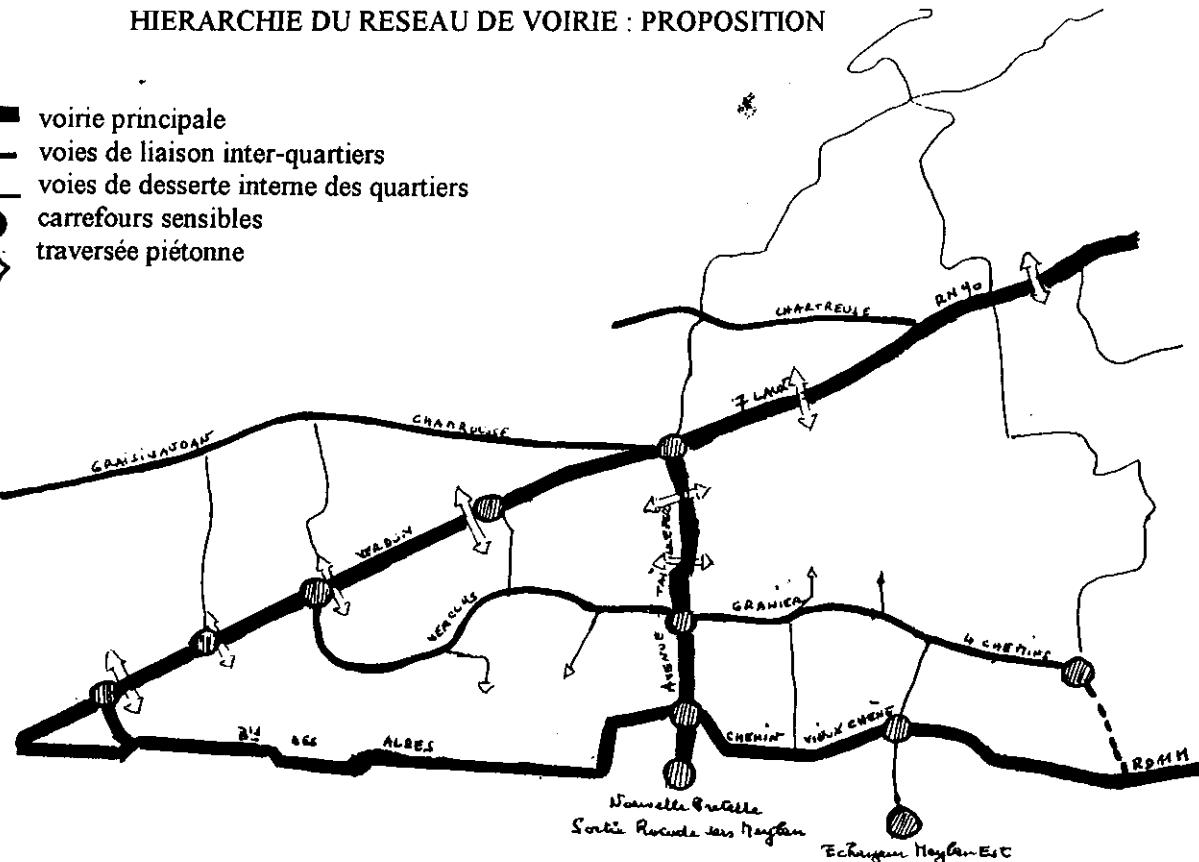
- en dissuadant le transit sur le reste du réseau,
en définissant les voies structurantes de quartier en réponse à la demande locale.

* La gestion et l'évolution de ce réseau sont assurées par le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération (SMTCA).

SCHÉMA 2

HIERARCHIE DU RESEAU DE VOIRIE : PROPOSITION

- voirie principale
- voies de liaison inter-quartiers
- voies de desserte interne des quartiers
- carrefours sensibles
- ↔ traversée piétonne



Cela donne le schéma n°2 avec :

- des voies principales (liaison Meylan / extérieur, liaison inter-quartiers et desserte des riverains),
- des voies de desserte inter quartiers,
- des voies de desserte interne du quartier.

Quelles remarques peut-on faire ?

On ne peut juger que positivement les objectifs :

- de réduire les effets négatifs pour la vie des habitants du transit propre à Meylan sur des voiries très urbanisées (Béalières, grand Pré, Buclos) en les reportant sur un réseau principal,
- de modérer et pacifier la circulation automobile sur toutes les voiries en sécurisant les circulations des deux roues et des piétons ; la vitesse en ville n'a pas d'avenir !

On peut cependant se poser des questions :

- La concentration de la circulation sur les axes principaux n'entrainera-t-elle pas leur saturation et la nécessité d'aménagement supplémentaire de capacité, on pense aux carrefours Taillefer / Vieux Chêne, Taillefer / Granier, à l'avenue du Taillefer elle-même, en particulier sa partie Nord traversant les parcs du cœur Vert.
- L'avenue de Verdun, avec des aménagements permettant une circulation automobile pacifiée, avec un site propre pour les transports en commun reste un débouché intéressant vers (ou de) Grenoble, à ne pas délaisser.

Avant de figer ce plan, il y a lieu de voir les incidences du plan de déplacement urbain (P.D.U.) et la réorganisation du réseau de transports en commun sur les aménagements de voirie à court et à plus long terme (venue un jour du tram sur Meylan).

Pour le quartier, outre la traversée sécurisée de l'avenue du Taillefer au Nord des parcs, il semble prudent et nécessaire d'examiner :

- la traversée de l'avenue du Taillefer au droit du chemin des Séterées de dessous,
- la traversée de l'avenue du Granier au droit du chemin de Bérivière et du chemin de Malacher et la réduction de la vitesse des voitures tout le long de l'avenue.

Bernard Labouré,
Commission environnement de l'UHQ

environnement

La barrière du chemin de Bérivière, le retour !

Le mercredi 16 décembre une réunion à la mairie a rassemblé autour de Monsieur Smagghe, élu responsable du dossier : des représentants des habitants de la place des Tilleuls, de l'allée de la Campanelle et du chemin Guillbot, de l'UHQB, du correspondant de quartier, du proviseur du Lycée. Il s'agissait de faire le point sur le remplacement de la barrière du chemin de Bérivière.

Avec la clôture du Lycée on constate la diminution d'actes de vol et de vandalisme, mais il y a toujours des problèmes de densité de trafic et de vitesse des véhicules qui traversent le parking du lycée via le haut du chemin de Bérivière (*rappelons que le chemin de Bérivière est un chemin sans issue. Le quartier des Béalières dans son ensemble a été conçu pour ne pas être traversé de part en part, cela pour limiter la circulation à celle des habitants et aussi la vitesse des véhicules. Il est important de ne pas oublier ce principe des concepteurs, qualité de vie oblige !*).

- Grâce à un comptage on sait que : 123 véhicules passent par le haut du chemin de Bérivière le jour et 30 véhicules la nuit, c'est beaucoup pour un chemin sans issue !

La commune est devenue propriétaire du terrain en pourtour du Lycée, ce n'était pas le cas jusqu'à présent et ce problème foncier compliquait la situation.

Plus rien ne s'oppose à la pose d'une grosse borne rétractable et éclairée en lieu et place de l'ancienne barrière. Cette borne silencieuse alimentée par le montage électrique existant coûtera environ 80 000 francs (borne + "bip" + armoire électrique blindée).

Les services techniques et d'urgence, et les 15 foyers du haut du chemin de Bérivière de l'allée de la Campanelle et du chemin Guillbot, qui ont un droit de passage par antériorité, auront un "bip" qui permettra l'abaissement de la barrière.

- **L'UHQB sera très vigilante sur le bon usage et sur le nombre de "bip" mis en circulation.**

Par ailleurs un feu tricolore sera installé en haut du chemin de Bérivière pour permettre aux piétons et aux cycles de traverser sans danger l'avenue des 7 Laux.

Prise de notes Françoise DROUET
Mise en forme C.B

Le Béalien futé

°L'Union des habitants du Quartier des Béalières :
répondeur : **04 76 90 56 20**. L'UHQB se réunit chaque mois pour organiser les fêtes, écrire le Béalien, organiser les activités, gérer les L.C.R. et veiller à l'environnement du quartier, les C.A, toutes les 6 semaines, sont ouverts à tous les habitants (prochain CA : le 04/03/99 à 20h30 à la Maison de la Clairière). Loto le samedi 23/01/99.

°La Bibliothèque : 04 76 90 79 60
Horaires d'ouverture : (en souligné, réservé aux adultes)

Mardi	10h00 – 12h00	16h00 – 19h00
Mercredi		15h00 – 18h00
<u>Jeudi</u>		<u>18h00 – 20h00</u>
Vendredi		16h00 – 19h00
Samedi	10h00 – 12h30	

Emmenez vos tout-petits à la Doudouthèque le mardi A.M., vendredi et samedi pendant les heures d'ouverture.

°Le correspondant de quartier : 04 76 90 38 54
ou **06 68 80 51 87**
Jacques Cocheril assure le suivi technique et la maintenance des équipements du quartier.

°Le Centre de Bérivière
*Permanence de Françoise Levet, assistante sociale de secteur, le mardi et le vendredi matin ; prise de rendez-vous au Centre Social des Ayguinards au **04 76 90 73 81**
*Vaccinations et PMI : **04 76 90 73 81**

°Location de LCR
ces locaux Communs Résidentiels sont à votre disposition sur le quartier jusqu'à 22h.

*LCR gérés par la Mairie :
contact Sylvie Poncet au **04 76 41 59 22**
*LCR gérés par l'UHQB :
contact Christiane Bourgeois au **04 76 41 02 49**

°L'îlotier : 04 76 41 59 29
Monsieur Tandoï, agent de police municipale a un rôle de surveillance, de prévention et de contact avec les habitants du quartier.

°L'élu de proximité : 04 76 41 59 02
Bernadette Ronsin est le relais entre les habitants des Béalières et la mairie. Permanence sur le quartier le 2^{ème} mercredi de chaque mois impair.

°Le P.A.J. : 04 76 90 41 28 au 13, le routoir (et Maison de la Clairière) un espace d'accueil pour les jeunes de 9 à 18 ans.

8-12 ans : mercredi : 14h15-16h15
samedi : 14h00-16h00
1 samedi sur 2 : une sortie
13ans et plus : mardi : 16h30-19h
mercredi : 14h15-18h45
jeudi : 16h30- 19h
samedi : 15h-18h

environnement

• Ca va mieux en le disant

Puisque notre Daniel « National » Le Rez de Chenevière n'a pas épousé le sujet, je voudrais apporter une pierre à son moulin. Cela faisait longtemps que l'envie me dérangeait d'exprimer mon sentiment sur tout ces sujets, mais j'avais peur, moi aussi, que cela ne serve pas à grand chose. Il a osé le faire, c'est bien !

Il y a juste un point sur lequel Daniel ne s'est pas exprimé et qui me tient à cœur, spécialement en cette période d'hiver : il existe des parents, habitants du quartier, qui utilisent leur voiture **uniquement** pour amener (et récupérer) leur enfant à l'école. Comme de bien entendu, rien n'étant trop beau pour ces chérubins, « on » fait chauffer la voiture quelques minutes avant le départ, sans se soucier le moins du monde que cela puisse polluer et déranger les voisins.

A l'heure où se pose la question de savoir comment réduire l'usage de la voiture, voilà une bonne occasion de le faire et, par la même, d'éduquer nos enfants à « moins d'automobile ».

La commission environnement de l'UHQB travaille en ce moment à la réalisation d'une plaquette de présentation du quartier et où figureront un certain nombre de ces règles de vie commune de bon sens. A ce propos, toutes les personnes ayant des compétences en la matière (étudiants en communication, par exemple), sont les bienvenues (me contacter au 04.76.41.14.66).

• horizon 2010

Sous ce terme un peu passe partout, se cachent les projets de la METRO pour l'organisation des déplacements dans l'agglomération grenobloise, pour les dix - quinze ans qui viennent.

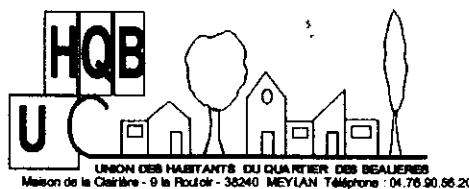
Le Béalien n° 73 traitait déjà de ce sujet, et la raison pour laquelle le présent numéro en parle encore est que le Conseil d'Administration de l'UHQB, réuni le 6 janvier 1999, a souhaité, dans sa majorité, exprimer une sorte d'*avis* sur le sujet.

Faute de temps et de moyens, notre *prise de position* se limite à cet article et à une lettre envoyée à Monsieur le Maire de Meylan (cf. sa reproduction dans le présent article). Nous sommes bien conscient de l'impact très limité que peut avoir notre démarche, mais elle nous a semblé assez emblématique de l'état d'esprit qui règne dans votre union de quartier, et

pour qui la vie ne se limite pas au quartier des Béalières, pas plus qu'à Meylan.

Que cette prise de position dérange ou plaise, nous aurons au moins atteint un de nos objectifs, à savoir vous faire prendre conscience des enjeux (politiques, économiques, écologiques, ...) qui existent ici, et qui ne doivent pas être réduits au simple (c'est façon de parler) débat « pour ou contre le tunnel ».

Si d'aventure un référendum était organisé (**et pas seulement pour les 23 communes de la METRO**), ce que nous souhaitons beaucoup, tous, nous serions mieux à même de



UNION DES HABITANTS DU QUARTIER DES BEALIERES
Maison de la Clartière - 9 la Roulair - 38240 MEYLAN Téléphone : 04.76.90.56.20

Mairie de Meylan,
Monsieur Le Maire,
4 avenue du Vercors,
BP 99
38243 MEYLAN CEDEX

Nos Réf. : M_4_01_99/pec
Objet : orientations pour l'organisation des déplacements à l'horizon 2010.

Meylan, le 11 janvier 1999

Monsieur le Maire,

Bien que le conseil municipal traitant de ce sujet ait eu lieu le 17 décembre 1998, nous avons pensé utile de porter à votre connaissance la synthèse de la réflexion menée par l'UHQB, lors de son Conseil d'Administration du 6 janvier 1999.

Cette réflexion a été nourrie par la prise de connaissance des scénarios A et B commandée par la METRO : numéro spécial du METROSCOPE, visite du bus-expo, réunions d'échange avec le collectif « 3D » et d'autres associations.

Tout d'abord, l'UHQB constate et regrette que la rive droite du Grésivaudan, en général, et Meylan, en particulier, soit absente des deux scénarios, pour ce qui concerne les transports en communs, et que la portée de l'étude soit limitée aux seules vingt-trois communes de la METRO et pas aux cent cinquante de la Région Urbaine Grenobloise.

Ensuite, la très grande majorité des membres du Conseil d'Administration se prononce pour le développement des transports en communs, de façon à ce qu'il existe, enfin, une alternative crédible à la voiture. Ceux-ci devront :

- permettre à tous de se déplacer rapidement d'un point à un autre de l'agglomération,
- garantir la sécurité des personnes transportées,
- faire l'objet d'une politique tarifaire réellement attractive.

Concernant le fameux « tunnel sous la Bastille », un tour de table a permis d'obtenir les réponses suivantes :

- trois personnes sont pour, et estiment qu'il doit être fait rapidement,
- une personne est contre (le tunnel ne doit même pas être envisagé),
- deux personnes n'ont pas d'avis,
- seize personnes sont contre, ou en tout cas estiment que le développement des transports en communs est très prioritaire par rapport au tunnel.

Dans l'espoir que ce courrier soit lu et puisse peser - un peu - sur la décision qui doit être prise au mois de février, nous vous assurons, Monsieur le Maire, de notre parfaite considération.

Pour le CA de l'UHQB, le Président.
Philippe SCHAAR

Copie à Monsieur Bernard SMAGGHE, président du Comité Consultatif pour le Développement des Transports en Commun et l'Organisation Générale des Déplacements.

prendre une décision, mûrement réfléchie je l'espère.
Philippe SCHAAR (Commission environnement).

PS : le collectif 3D organise une réunion publique le 27 Janvier 1999, à 20h30 à la Maison du Tourisme. C'est une des rares occasions qui vous seront encore données de vous informer et/ou de faire valoir votre opinion.

du côté de l'école...

SOLIDARITE

VENTE POUR LE HONDURAS

LES ATELIERS DECLOISONNÉS

Dans notre école (Les Béalières), nous avons organisé des ateliers décloisonnés. Ils auront lieu :

- samedi 9 janvier,
- samedi 16 janvier,
- samedi 23 janvier.

Nous (les élèves) nous avons eu à choisir un atelier parmi ceux-là :

- | | |
|--------------------|---------------|
| - construction, | - couture |
| - jeux de société, | - ping-pong, |
| - pâte à sel, | - Allemand, |
| - peinture, | - ordinateur, |
| - Italien, | - danse, |
| - Anglais, | - philatélie. |

Les parents et les maîtresses animent les différents ateliers ; il doit y avoir huit élèves par atelier.

A la fin des trois samedis, on fera une exposition de tout ce que l'on aura fait pendant ces trois samedis.



Après le « Courseton » nous avons vendu : des livres, des gâteaux et des jouets que nous avions apportés de chez nous. Le soir la chorale « Ballade » est venue chanter. La recette de toute cette journée était destinée au Honduras où un terrible cyclone a tout dévasté. Nous avons choisi ce pays parce que dans l'Ecole nous avons une famille originaire de là-bas. En tout, la vente et le spectacle ont rapporté 8400 francs que nous allons reversés à la Fondation de France. Les livres non vendus ont été donnés aux enfants malades de l'hôpital. Nous avons d'ailleurs reçu une lettre de remerciement d'une petite fille.

*La classe de CM1 de Danièle et Marie-O.
et de Anne et Véro*

LES PIÈCES JAUNES

Notre école participe à l'Opération pièces jaunes. La Fondation des Hôpitaux de Paris et de France, comme chaque année depuis 1989, a lancé cette opération.

Elle consiste à récolter de l'argent, seulement en pièces jaunes (5c, 10c, 20c, 10f et 20f) pour améliorer le confort des enfants hospitalisés:

- que leurs parents puissent être plus souvent à leur côté.
- que les enfants aient des jouets, des livres

Pour participer, c'est facile : il suffit d'aller chercher une boîte - tirelire à la poste et de la rapporter au même endroit avec les pièces dedans jusqu'au 30 janvier.

La classe de CM1, de Danièle et Marie-O.

du côté de l'école...

CITOYENNETE

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

1 Conseil municipal

La municipalité a proposé que les élèves des CM1, CM2, 6eme puissent donner leurs idées et qu'elles soient prises en compte par les adultes. Le jeudi 12 novembre, le conseil municipal des adultes vote la création d'un conseil municipal d'enfants à l'unanimité.

2 Présentation du projet aux candidats

Monsieur le Maire de Meylan et Madame Marie-Hélène Estéoule-Exel ont accueilli les 136 candidats pour leur présenter le projet.

3)Election du 11 décembre 1998

Chaque enfant avait sa carte d'électeur avec son nom, son numéro et son établissement scolaire. Le vote s'est déroulé comme chez les grands (scrutateurs, président, urne, isoloir). Les candidats étaient Johana Carrier, Baptiste Coppo, Ken Gillet, Julien Pagnier, Song-Hee Gouardou Raphaël Rossato pour les Cm1.

4 Les résultats officiels

Les élus Béalières pour les CM1 sont **Baptiste Coppo et Julien Pagnier** tous les deux avec 12 voix.

Pour les Cm2, **Pauline André-Poyaud** avec 10 voix. Le soir, le Maire a réuni tous les candidats. Il a proclamé les résultats. Tous les élus se sont groupés autour du Maire et il y a eu la photo officielle **du premier conseil municipal d'enfants à Meylan.**

Raphaël Rossato et Julien Pagnier classe de Danièle et Marie-O.



LE TUTORAT

Toute la classe dc cm2 est partic pour le cycle2.(cp-ce1 de Myriam). Qu'allons nous faire aujourd'hui? Et bien voilà, nous allons donner la vie à des dinosaures!(En carton bien sûr!) Tout a commencé par trouver une bonne table de chirurgie. Puis de bons petits chirurgiens (nos tuteurs en l'occurrence!) Bon, maintenant on s'équipe (règles,ciseaux et colle). Chaque enfant a son tuteur. On plie, on coupe, on colle et on décolle... Petit à petit, on arrive à des résultats :Une jambe par-ci, une tête par là ! On assemble le tout et voilà, nos dinosaures prennent forme ! On croirait presque qu'ils vont se mettre à marcher.

Lorris, Cyrielle
Quentin , CM2 Anne

Un peu d'imagination
à la manière de C. de Lasa

«Dans mon bol de chocolat au lait »

...
Un tube de dentifrice
Discute avec son fils.
Deux clowns en colère
montent sur la cuillère.
Un énorme ouistiti
essaye un bikini.
Un petit cochon
se prend pour Napoléon.
Un serpent à lunettes
montre sa vilaine tête...

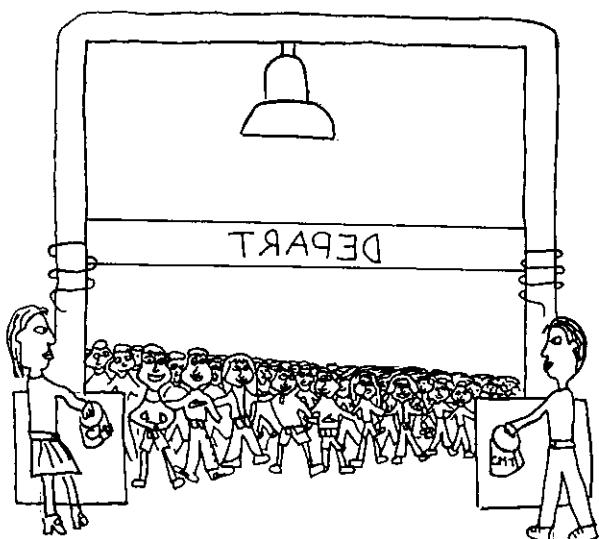
Chloé, Morgane, Yamini, Camille, Alex
CM1, CM2 Anne

du côté de l'école...

LE COURSETON

Le samedi 12 Décembre a eu lieu le courseton à l'école des Béalières. Le courseton est une course d'endurance que l'on fait à partir du CP. Le jour du courseton, pratiquement tout le monde, enfants et parents étaient là. Les CM2 sont partis puis ce fut à nous. Nous avons couru pendant 18 minutes sur un tour de 740 m dans le quartier. Et ... OUF! on a pu enfin s'arrêter ! Dans un virage ,nous avons aperçu Mr le maire qui applaudissait les coureurs . Ensuite , nous avons goûté en attendant la remise des diplômes. Pour finir, nous sommes tous allés dans la salle de la Clairière pour la vente de livre de l'opération « Solidarité avec le Honduras ».

classe de Danièle et Marie-O



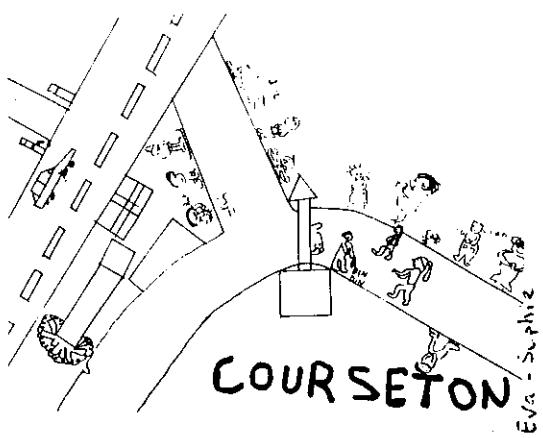
Solutions des Mots croisés

A Nicolas

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
a	G	I	R	A	F	E		B	E	C	
b	R		R		I		T				
c	E		A	B	E	I	L	L	E	S	
d	N	R		G	A						
e	O	I	S	E	A	U	V				
f	U		P	A	R	E	N	T			
g	I		N			I					
h	L	A	N	G	U	E	M	Q			
i	L	E			P	E	A	U			
j	E	L	E	P	H	A	N	T	E		

B Saloua

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
a	M	I	T	E		L	A	R	V	E	
b	G			O		B					
c	P	U	N	A	I	S	E		O	S	
d	A			S		I					
e	O	N	G	L	E		L		U	N	
f	E			A	I	L	E		G		
g	B		P	O	U	E					
h	E		N	Z			F				
i	C			O		R					
j	K	A	N	G	O	U	R	O	U		



Le courseton , quel drôle de nom pour un rendez-vous devant l'école!Tous ces excités vont-ils finir la course? Ca y est, c'est parti dans une belle bousculade. Moi dans ma tête je ne pense qu'à une seule chose : que mes jambes m'aident à gagner le guépard. Je me suis accroché tout le long de la course pour lutter contre les points de côté, mes pires ennemis.Ces traîtres de points m'ont fait perdre le guépard. Encore une fois je suis un lièvre. Nous avons bien mérité le temps du goûter et du réconfort après tous nos efforts. A l'année prochaine pour faire mieux!

Julien, Pauline,Aissa CM₁ - CM₂ Anne

Le courseton, c'était très sympa car les parents encourageaient les enfants qui couraient : cela leur donnait du punch pour continuer.

Chloé CM₂



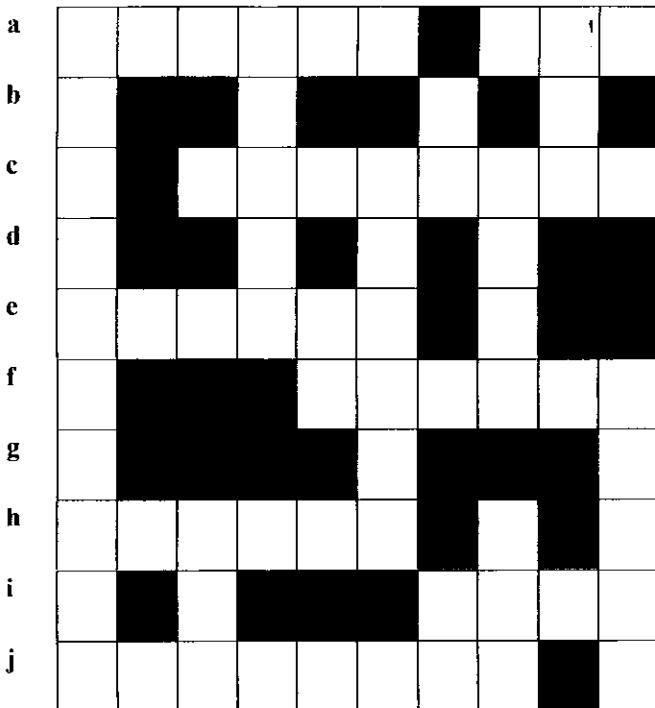
Audrey

du côté de l'école...

Nous sommes allés au Festival Nature FRAPNA CINE à l'Hexagone le 12/11 98.
Nous avons vu un film intitulé Wash and brush qui nous a montré et expliqué comment les animaux faisaient leur toilette.

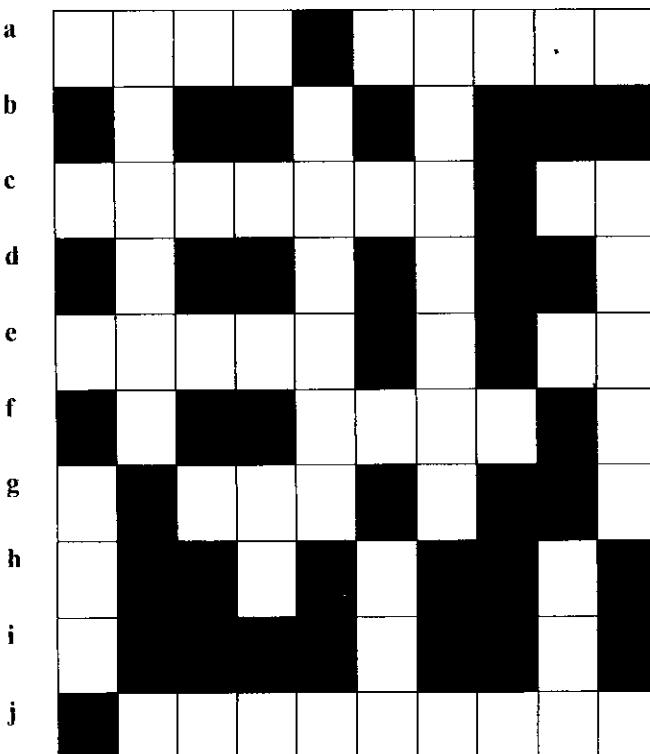
A Nicolas (pour la grille)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----



B Saloua (pour la grille)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----



a :- Animal de la savane qui se nettoie les oreilles en se frottant aux arbres.

- Les perroquets s'en servent pour enlever les parasites cachés dans leur plumage.

c : Quand les mites mangent leurs larves, elles font des danses folles pour annoncer le danger.

e : Il va provoquer les fourmis : l'acide formique débarrasse ses plumes des parasites.

f : Père ou mère.

h : Elle est très utile au gecko pour nettoyer ses yeux.

i : La grenouille en prend soin : elle la recouvre d'un liquide qui l'hydrate.

j: Grand mammifère qui barrit.

1 :Elle prend soin d'hydrater sa peau.

3 :Participe passé du verbe naître.

4 :Les oiseaux y construisent leur nid.

6 : Il se met debout pour que l'oiseau puisse lui picorer le ventre.

7:Pronom personnel.

8 :La punaise d'eau produit de la mousse avec laquelle elle se - Verbe mettre.

9 : Participe passé du verbe être.

10 :Le garde-bœuf les enlève à l'hippopotame.

a :- Elle mange les larves des abeilles.

-Elles sont mangées par les mites.

c : Il vaut mieux ne pas marcher dessus.
 Les escargots n'en n'ont pas.

e :A l'extrémité des pattes de nombreux animaux.
 - Déterminant indéfini.

f : Indispensable pour voler.

g :Il n'est jamais seul dans la fourrure des singes.

j: Il se coiffe avec ses griffes.

1 : - Les perroquets s'en servent pour enlever les parasites cachés dans leur plumage.

2:Il se met debout pour qu'un oiseau lui picore le ventre.

4 :On ne sait pas qui c'est.

5 :Il mange les fientes de ses petits.

6 : Les animaux y perdent leur liberté.

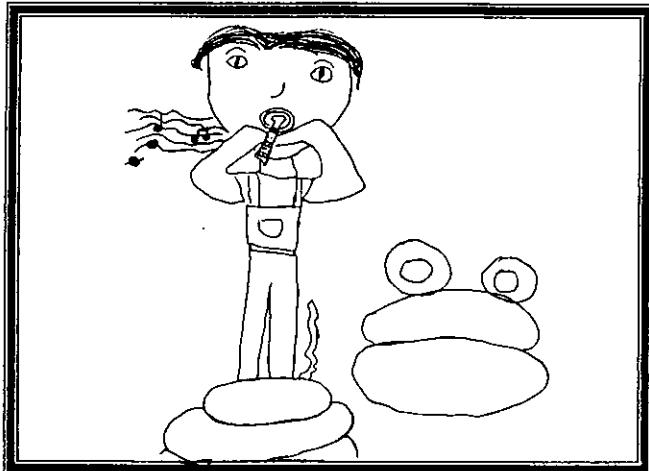
7 : Quand les mites mangent ses larves, elle organise une danse folle pour annoncer le danger.

9 :Dans fourmi.

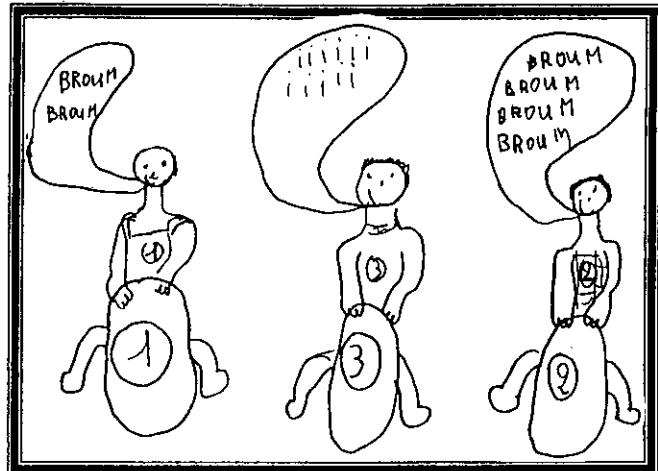
10 :Ils se cherchent les poux en signe de réconciliation.

du côté de l'école...

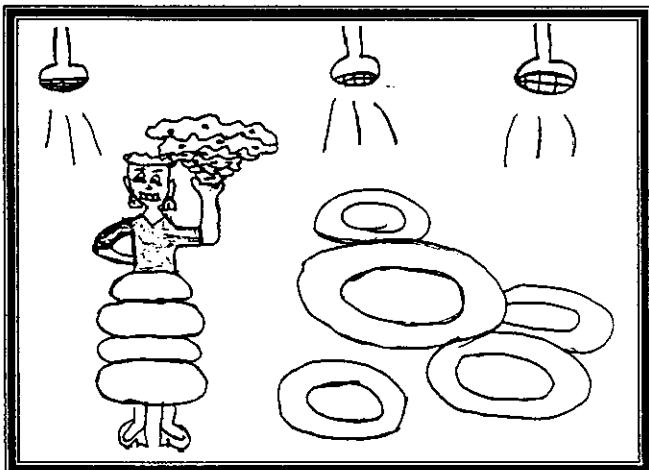
Toute l'école est allée à l'Hexagone assister au spectacle BOOM. Nous avons bien ri !
Avec des chambres à air, les acteurs ont donné vie à des personnages inattendus.



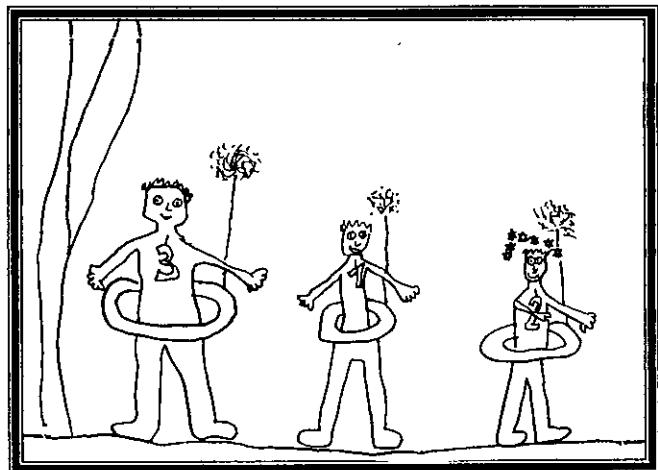
Le charmeur de serpent. (Marine)



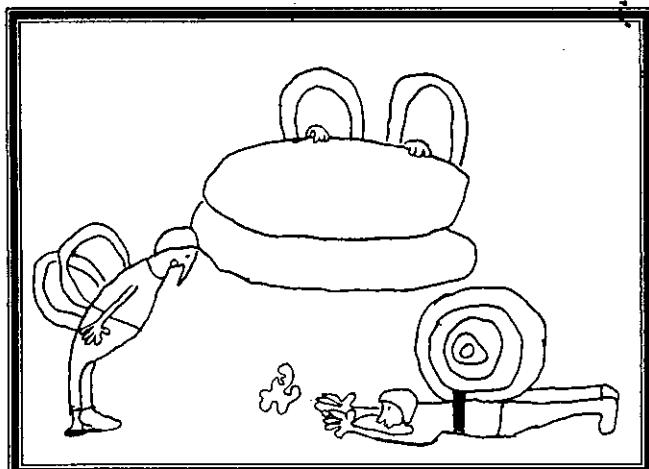
La course de motos.. (Ken)



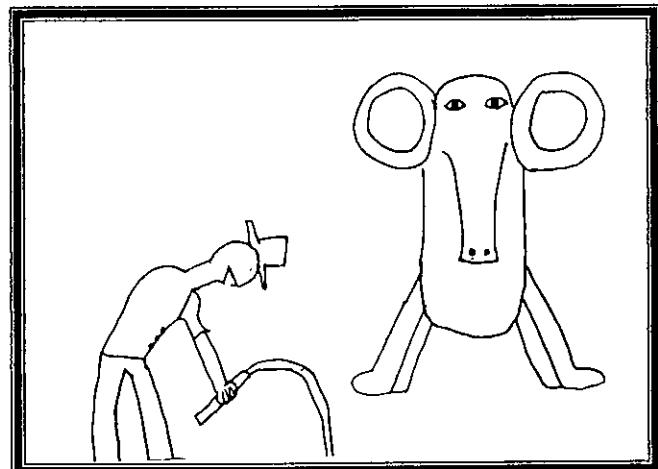
La danseuse espagnole. (Célia)



Les auto-tamponnantes. (Fanny)



Le papillon, l'escargot et la grenouille.
(Caroline)



Le dompteur d'éléphant. (Claudine)
CM1/CM2 Annick